

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE LA ROCHELLE

Séance du 14 mars 2024

Le Conseil communautaire de la CdA de La Rochelle, convoqué le 8 mars 2024, s'est réuni le 14 mars 2024 dans la salle dédiée au bâtiment Vaucanson à Périgny.

Sous la présidence de M. Antoine GRAU, 1^{er} Vice-Président,

Membres présents : Mme Séverine LACOSTE (sauf aux 18 et 19^{ème} questions), M. Roger GERVAIS, M. Gérard BLANCHARD, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Vincent COPPOLANI, M. Jean-Luc ALGAY (à compter de la 3^{ème} question), M. Bertrand AYRAL, M. Guillaume KRABAL, Mme Mathilde ROUSSEL, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Stéphane VILLAIN (jusqu'à la 2^{ème} question), Mme Marie LIGONNIÈRE, M. Vincent DEMESTER, Vice-présidents ;

M. David BAUDON, M. Christophe BERTAUD, M. Patrick BOUFFET, M. Philippe CHABRIER, Mme Catherine LÉONIDAS, M. Tony LOISEL, M. Jean-Pierre NIVET, M. Didier ROBLIN, M. Pascal SABOURIN, Mme Chantal SUBRA, Conseillers délégués ;

M. Tarik AZOUAGH, Mme Michèle BABEUF, Mme Elyette BEAUDEAU, M. Sébastien BÉROT, M. Sébastien BOURAIN suppléant de Mme Marie-Gabrielle NASSIVET, M. Gérard-François BOURNET, M. Jean-Claude COSSET, Mme Viviane COTTREAU-GONZALEZ, M. Franck COUPEAU (à compter de la 1^{ère} question), Mme Amaël DENIS, Mme Hélène DE SAINT-DO, M. Yves DLUBAK, M. Olivier GAUVIN, M. Didier GESLIN (jusqu'à la 16^{ème} question), M. Patrick GIAT (jusqu'à la 14^{ème} question), Mme Fabienne JARRIAULT, M. Didier LARELLE, M. Régis LEBAS, Mme Frédérique LETELLIER, Mme Martine MADELAINE, Mme Océane MARIEL, Mme Françoise MÉNÈS, Mme Line MÉODE (jusqu'à la 3^{ème} question), Mme Marie-Christine MILLAUD, Mme Gwendoline NEVERS, M. Patrick PHILBERT, M. Hervé PINEAU (jusqu'à la 3^{ème} question), M. Olivier PRENTOUT, M. Michel RAPHEL (jusqu'à la 14^{ème} question), Mme Martine RENAUD (jusqu'à la 3^{ème} question), Mme Jocelyne ROCHETEAU (jusqu'à la 2^{ème} question), M. El Abbes SEBBAR, M. Jean-Marc SOUBESTE, Mme Marie-Céline VERGNOLLE, Mme Chantal VETTER, Conseillers communautaires.

Membres absents excusés :

M. Jean-François FOUNTAINE (pouvoir à M. Gérard BLANCHARD), Président ;

Mme Séverine LACOSTE (déport aux 18 et 19^{ème} questions), M. Alain DRAPEAU (pouvoir à M. Patrick BOUFFET), M. Jean-Luc ALGAY (pouvoir à Mme Line MÉODE jusqu'à la 2^{ème} question), M. Stéphane VILLAIN (pouvoir à Mme Chantal SUBRA à compter de la 3^{ème} question), Vice-présidents ;

Mme Katherine CHIPOFF (pouvoir à M. Antoine GRAU), M. Thibaut GUIRAUD (pouvoir à Mme Séverine LACOSTE sauf aux 18 et 19^{ème} questions), M. Marc MAIGNÉ (pouvoir à Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX), Mme Marie-Gabrielle NASSIVET représentée par son suppléant M. Sébastien BOURAIN, Mme Marie NÉDELLEC (pouvoir à M. Sébastien BEROT), M. Paul-Roland VINCENT (pouvoir à M. Jean-Pierre NIVET), Conseillers délégués ;

Mme Lynda BEAUJEAN (pouvoir à M. Régis LEBAS), Mme Catherine BENGUIGUI (pouvoir à M. Vincent COPPOLANI), Mme Dorothée BERGER (pouvoir à Mme Jocelyne ROCHETEAU jusqu'à la

2^{ème} question puis pouvoir à Mme Marie-Christine MILLAUD), Mme Josée BROSSARD (pouvoir à Mme Catherine LÉONIDAS), M. David CARON (pouvoir à M. Didier ROBERT (avant la 1^{ère} question), M. Pascal DAUNIT (pouvoir à M. Pascal SABOURIN), Mme Nadège DÉsir, Mme Evelyne FERRAND (pouvoir à M. Yves DLUBACK), M. Pierre GALERNEAU (pouvoir à Mme Françoise MÉNÈS), M. Didier GESLIN (à compter de la 17^{ème} question), M. Patrick GIAT (à compter de la 15^{ème} question), M. Dominique GUÉGO (pouvoir à Mme Mathilde ROUSSEL), Mme Aya KOFFI (pouvoir à M. Franck COUPEAU à compter de la 1^{ère} question), Mme Line MÉODE (à compter de la 4^{ème} question), Mme Chantal MURAT (pouvoir à M. Michel RAPHEL jusqu'à la 14^{ème} question), M. Hervé PINEAU (à compter de la 4^{ème} question), M. Michel RAPHEL (à compter de la 15^{ème} question), Mme Martine RENAUD (à compter de la 4^{ème} question), Mme Jocelyne ROCHETEAU (pouvoir à M. Tony LOISEL à compter de la 3^{ème} question), Mme Tiffany ROY (pouvoir à M. Olivier GAUVIN), Mme Eugénie TÊTENOIRE (pouvoir à Mme Chantal VETTER), M. Michel TILAUD (pouvoir à Mme Frédérique LETELLIER), M. Thierry TOUGERON, Conseillers communautaires.

Secrétaire de séance : M. Patrick PHILBERT

n° 22

MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Mme LACOSTE

Le tableau des effectifs constitue la liste des emplois ouverts budgétairement pourvus ou non, classés par filières, cadres d'emplois et grades et distingués par une durée hebdomadaire de travail déterminée en fonction des besoins du service. Il convient d'actualiser celui-ci.

Il est proposé les transformations de postes suivantes au tableau des effectifs :

- 1- Transformation d'un poste permanent de chef de projets web et métiers au sein de la Direction des systèmes d'information relevant du cadre d'emploi d'ingénieur territorial en un poste relevant du cadre d'emploi d'attaché territorial suite à la procédure de recrutement.
- 2- Transformation d'un poste permanent de chargé de recrutement au sein de la Direction des ressources humaines relevant du cadre d'emploi d'adjoint administratif territorial en un poste relevant du cadre d'emploi de rédacteur territorial suite à la réussite à concours.
- 3- Transformation d'un poste permanent de gestionnaire administratif.ve / conseils et assemblées au sein de la Direction vie institutionnelle relevant du cadre d'emploi d'adjoint administratif territorial en un poste relevant du cadre d'emploi de rédacteur territorial suite à la réussite à concours.
- 4- Transformation d'un poste non permanent de chargé de projet de territoire - Déchets hors foyer / abandonnés au sein de la Direction gestion et prévention des déchets relevant du cadre d'emploi d'ingénieur territorial en un poste relevant du cadre d'emploi d'attaché territorial suite à la procédure de recrutement.

Il est proposé au Conseil communautaire :

- D'approuver les transformations de postes telles qu'elles sont détaillées ci-dessus,
- D'autoriser M. le Président à imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au Budget primitif de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Membres en exercice : 82
Nombre de membres présents : 51
Nombre de membres ayant donné procuration : 22
Nombre de votants : 73
Abstention : 0
Suffrages exprimés : 73
Votes pour : 73
Vote contre : 0

**POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION
LE VICE-PRESIDENT
Antoine GRAU**

Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication et/ou la notification. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Président dans le même délai ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux.